Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 36 (1972)
Heft: 141-142

Artikel: Facile à dire
Autor: Gaatone, D.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399516

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FACILE A DIRE

Les syntagmes adjectivaux du type *facile à dire*, c'est-à-dire, répondant à la formule *adjectif qualificatif* + *à* + *infinitif* constituent un exemple de choix de la distance qui peut séparer une structure superficielle de sa structure profonde et de l'impossibilité de rendre pleinement compte de celle-là sans se référer à celle-ci. L'analyse grammaticale classique verra dans ce syntagme une épithète d'un substantif (*une chose facile à dire*) ou un attribut d'un substantif (ou pronom) sujet ou objet (*c'est facile à dire, je crois cela facile à dire*). Quant à sa structure interne, le syntagme sera décomposé en un centre, l'adjectif, et un complément de ce centre, le verbe à l'infinitif. Il n'y a donc, superficiellement, aucune différence entre la séquence *facile à dire* et des séquences telles que *apte à comprendre, prêt à écouter*. Dans les deux cas, en effet, la correspondance est totale, tant sur le plan paradigmatique que sur le plan syntagmatique. Mais pareille analyse ne permettrait pas de rendre compte des différences d'interprétation, des rapports sous-jacents entre les termes de la construction et des restrictions auxquelles celle-ci est soumise.

La première question qui vient à l'esprit est celle du rapport réel entre l'adjectif qualificatif, centre du syntagme, et le substantif (ou pronom) auquel il se rapporte. En règle générale, ce rapport est à deux faces : il est grammatical, c'est-à-dire, fonctionnel ; l'adjectif est syntaxiquement dépendant du substantif et cette dépendance est marquée, entre autres, par des variations formelles (accord en genre et en nombre). C'est ce rapport-là que nous retrouvons aussi dans notre exemple. Mais d'autre part, il doit exister entre l'adjectif et son substantif un lien sémantique. Or, ce lien est absent de notre construction et c'est en cela précisément que réside sa singularité. Considérons les exemples suivants :

— un mets dur à digérer ;
— des spécialistes faciles à reconvertir ;
— sa véritable maîtresse aux décisions impossibles à prévoir ;
— les instruments de travail les plus élémentaires sont les plus difficiles à concevoir et les plus ingrats à réaliser ;
— une hypothèse aussi malaisée à réfuter qu'à vérifier.

On voit que, dans ce type de constructions, des adjectifs peuvent se trouver reliés à des substantifs avec lesquels ils sont sémantiquement incompatibles. Les combinaisons suivantes (sans complémentation infinitive) seraient impossibles :

*un mets dur ;
*des spécialistes faciles ;
*des décisions impossibles ;
*des instruments difficiles et ingrats ;
*une hypothèse malaisée.

D'autre part, l'adjectif pourra revêtir une valeur différente selon qu'il est construit avec ou sans complémentation infinitive. On aura ainsi :

le général a été dur ;
le général a été dur à convaincre ;
un public difficile ;
un public difficile à classer.

Cela revient en fait à dire que, dans la séquence étudiée, peuvent être employés des adjectifs, incompatibles, pour certaines de leurs valeurs, avec le substantif dont ils dépendent syntaxiquement. Nous sommes donc autorisés, à partir de ces quelques exemples, à poser comme hypothèse qu'en dépit des rapports fonctionnels, l'adjectif est sémantiquement lié, dans notre construction, à un terme autre que son substantif, et cela même dans les cas nombreux où il n'y aurait aucune incompatibilité entre les deux termes. L'interprétation de ces exemples conduit naturellement à établir un rapport sémantique entre l'adjectif et l'infinitif suivant. *Le général a été dur à convaincre* (a) peut donc être relié transformationnellement à *convaincre le général a été dur* (b). Si l'on prend (*b*) comme phrase-source de (*a*), la transformation consiste à extraposer l'infinitif sujet pour en faire le complément prépositionnel (toujours introduit par *à*) de l'adjectif, le syntagme nominal complément d'objet direct de l'infinitif dans (*b*) devenant sujet de la phrase (*a*) ; le verbe et l'adjectif sont ensuite soumis aux règles d'accord habituelles. La phrase ainsi obtenue peut être éventuellement relativisée et enchâssée dans un syntagme nominal, le relatif et le verbe étant ensuite effacés :

	On se heurte à un dilemme.	Résoudre ce dilemme est impossible.
Extraposition de l'infinitif (+ accord)	On se heurte à un dilemme.	Ce dilemme est impossible à résoudre.

Relativisation et enchâssement	On se heurte à un dilemme qui est impossible à résoudre.
Effacement du relatif et du verbe	On se heurte à un dilemme impossible à résoudre.

On voit aisément la ressemblance de cette transformation avec celle qui mène à la phrase impersonnelle :

convaincre le général a été dur ;
il a été dur de convaincre le général.

Dans les deux cas, on part de la même phrase attributive à sujet infinitif Dans les deux cas, il y a extraposition de l'infinitif. On voit aussi la différence : c'est le syntagme sujet tout entier (ici, l'infinitif et son objet direct) qui est transféré derrière le syntagme verbal dans la construction impersonnelle, alors que la transformation étudiée ici fait de l'objet direct du sujet infinitif un nouveau sujet. Par ailleurs, notre construction est issue *nécessairement* d'une phrase attributive [1], laquelle n'est qu'une des sources possibles d'une phrase impersonnelle [2].

L'inventaire des adjectifs susceptibles d'apparaître dans les séquences du type *facile à dire* ne comporte donc, en principe, que les adjectifs compatibles avec un infinitif. Des catégories entières d'adjectifs qualificatifs, tels que, par exemple, les adjectifs de couleur, de mesure, de forme et, d'une façon générale, tous les adjectifs désignant une propriété physique, seront exclues de ce contexte. Inversement, c'est leur présence dans ce contexte qui permettra de sélectionner éventuellement, pour des adjectifs polyvalents, le sens exact, c'est-à-dire, celui qui est compatible avec l'infinitif suivant.

1. Kr. Sandfeld (*Syntaxe du français contemporain. L'infinitif*, Droz, Genève, 1965, p. 299) signale cependant quelques exemples d'une construction similaire où le verbe attributif suivi de l'adjectif a été remplacé par un verbe seul :

Ça vous amusera à regarder. Zola, *L'Assommoir*.
Cette réponse m'assommait à écrire. Montherlant, *Les Jeunes Filles*.
C'est une chose qui me dégoûte à penser. P. Marguerite, *L'embusqué*.

2. Il est intéressant de noter que l'enchâssement dans un syntagme nominal d'une phrase attributive à sujet infinitif passe *nécessairement* par une extraposition de l'infinitif, soit du type étudié ici, soit du type impersonnel : **un dilemme que résoudre est impossible* est en effet agrammatical et l'on aura une transformation supplémentaire obligatoire menant, soit à *un dilemme* (*qui est*) *impossible à résoudre* soit à *un dilemme qu'il est impossible de résoudre*. Voir à ce sujet mon article sur *La transformation impersonnelle en français* in *Le Français Moderne*, octobre 1970.

Ainsi, on peut dire, d'une façon schématique [1], que l'adjectif *dur* possède les valeurs suivantes : 1) *ferme, solide,* avec un substantif porteur des traits [non-humain, non-animé, concret] (*un sol dur, une viande dure*) ; 2) *insensible,* etc., avec un substantif [animé] ou [partie inaliénable d'animé] (*âme, cœur, ton, regard, etc...*] ; 3) *pénible, difficile,* avec un substantif [abstrait] (*une vie dure*). Seule cette dernière valeur est compatible avec un infinitif et c'est elle qui sera sélectionnée dans la séquence *adjectif* + *à* + *infinitif,* quel que soit, par ailleurs, le substantif auquel se rattache l'adjectif [2]. Une description purement distributionnelle aurait été, semble-t-il, insuffisante pour rendre compte de ce phénomène. L'étude des compatibilités sémantiques doit se faire au niveau des structures profondes.

La nature de la transformation en question impose aussi une restriction importante sur le choix du verbe à l'infinitif, complément de l'adjectif. Ce verbe sera nécessairement transitif direct puisque le rapport sous-jacent entre l'infinitif et le substantif dont dépend l'adjectif est un rapport de verbe à objet direct. Ainsi *des vacances agréables à rêver* est agrammatical, de même que *Pierre est facile à plaire* [3]. La nature de ce rapport sous-jacent ressort bien, d'autre part, de l'impossibilité de faire suivre cet infinitif d'un objet direct, dans le syntagme transformé.

La question de la voix du verbe à l'infinitif dans notre construction a été fréquemment débattue. Elle me semble mal posée. En fait, l'opposition actif/passif est neutralisée dans ce contexte. Seule la forme active de l'infinitif y est réalisée et le complément d'agent sous la forme *par* + *syntagme nominal* est impossible [4]. Cela s'explique sans peine dès que l'on se réfère à nouveau à la phrase-source : le verbe à l'infinitif n'est rien d'autre que le sujet extraposé de la séquence originelle où il est nécessairement actif, puisque suivi d'un objet direct. D'autre part, l'importance du recours à la

1. En réalité, le problème des diverses valeurs de *dur* est évidemment beaucoup plus complexe.

2. Et même comme on l'a vu pour l'exemple *un mets dur à digérer,* s'il y a incompatibilité totale entre le substantif et l'adjectif.

3. Exemple donné par N. Ruwet, *Introduction à la grammaire générative,* Plon, 1967, p. 149. L'exemple *facile à vivre,* souvent mentionné dans les grammaires, est isolé dans la langue et doit être considéré comme un groupe lexicalisé.

4. S'il est vrai, comme le remarquent R. et G. Le Bidois (*Syntaxe du Français moderne,* Picard, 1935-38, V. 2, p. 685), que l'on peut trouver artificielle cette phrase de M. Proust : « Ces femmes... étaient faciles à être contentées par une autre personne », il n'est cependant pas difficile de comprendre ou du moins d'imaginer, ce qui a pu pousser l'auteur à utiliser ici une forme passive : sans celle-ci, un complément d'agent introduit par *par* eût été impossible.

structure profonde ressort mieux encore de la comparaison des séquences du type *facile à dire* avec celles du type *prêt à écouter*. Les similarités structurelles de ces deux types de séquences n'impliquent pas identité des restrictions syntaxiques : l'opposition actif/passif est parfaitement possible (et significative) derrière *prêt à* alors qu'elle est neutralisée derrière *facile à* (*Il est prêt à vous interroger/ Il est prêt à être interrogé*) [1]. Cette neutralisation de l'opposition des voix s'étend également aux verbes pronominaux à valeur passive, mais uniquement à ceux-là [2].

Mais il apparaît en outre qu'en ce qui concerne les formes de l'infinitif possibles dans le contexte *facile à-* la neutralisation s'étend aussi au passé. L'infinitif passé (c.-à-d. composé et donc accompli) est exclu. En d'autres termes toutes les formes composées de l'infinitif sont impossibles dans la séquence étudiée. Mais l'interdiction de l'infinitif passé, à la différence de celle de l'infinitif passif, demande une règle supplémentaire. Elle ne s'explique pas, en effet, par une incompatibilité du même type dans la phrase source : *avoir appris des langues étrangères est utile* est plausible, mais *des langues étrangères utiles à avoir appris* est agrammatical [3]. D'autre part, seule l'opposition formelle est neutralisée, l'opposition sémantique (aspectuelle) qui lui est attachée devant alors être exprimée par d'autres moyens, entre autres, lexicaux : *des langues étrangères utiles à savoir*.

Nous pouvons revenir maintenant à la comparaison des deux structures, superficiellement identiques, qu'illustrent les syntagmes suivants :

(*c*) un homme résolu à comprendre ;
(*d*) un homme difficile à comprendre.

La différence d'interprétation de ces deux syntagmes découle des rapports sous-jacents différents entre le substantif et l'infinitif : de sujet à verbe dans (*c*) de verbe à objet dans (*d*). Mais il se pose alors la question suivante : quelles

1. Dans les tournures *le dîner est prêt à servir, du vin prêt à boire, etc.* (*Le Bon Usage*, 7e éd., p. 655), on a affaire à un cas particulier de neutralisation de l'opposition sémantique, rendue possible par l'appartenance du substantif à la catégorie des non-animés (*dîner, vin*, ne pourront être interprétés comme agents des verbes *servir, boire*). L'opposition formelle (*servir, être servi*) semble possible. De toute façon, il s'agit là d'un phénomène isolé, lié à l'adjectif *prêt*.

2. D'une façon plus générale, il semble bien qu'un infinitif pronominal à valeur passive soit exclu en fonction sujet. L'infinitif passif avec *être* y est au contraire possible, bien que sans doute peu fréquent.

3. On notera que l'infinitif passé n'est pas agrammatical comme expansion d'une construction impersonnelle : *il est bon d'étudier.../il est bon d'avoir étudié...*

sont les marques de structure permettant de remonter à ces rapports sous-jacents différents ? En d'autres termes, qu'est-ce qui, dans le discours, dans l'acte de communication, indique auquel des modèles il faut se référer, le contexte étant, par ailleurs, identique ? Comme rien dans l'enchaînement des éléments ni dans leur appartenance à une catégorie grammaticale (substantifs, adjectifs, prépositions, verbes à l'infinitif) ne différencie les deux séquences et comme, d'autre part, celles-ci ne sont pas en général ambiguës, il en découle que les indicateurs de structure sont à rechercher dans l'appartenance de certains éléments à des catégories lexicales. En fait, cet élément différenciateur paraît être avant tout l'adjectif. Les adjectifs qualificatifs susceptibles d'entrer dans les deux constructions appartiennent à des inventaires presque entièrement distincts. La liste des adjectifs possibles dans la construction du type (*c*) est extrêmement réduite et comporte des mots tels que *accoutumé, apte, prêt, prompt, propre, résolu, etc.*, exclus comme attributs d'un infinitif, donc impossibles dans l'autre construction. On ne voit guère que l'adjectif *long* (au sens temporel) qui puisse appartenir aux deux inventaires, ainsi que le montrent les exemples suivants :

La réponse est longue à venir.
A mon âge, les fractures sont plus longues à remettre.
Les méthodes de la linguistique comparée sont longues à appliquer.

Peut-être faut-il aussi ajouter l'adjectif *lent*, avec, d'ailleurs, le même sens que le précédent, quoique son emploi dans les séquences du type (*b*) paraisse peu ordinaire [1] :

Les autorisations sont lentes à venir.
Que la matinée fut lente à traverser !
(A. Fournier, *Le Grand Meaulnes*, cité par Kr. Sandfeld, *op. cit.*, p. 92).

Ces exemples cependant ne sont pas non plus ambigus. Il existe, en effet, un second élément différenciateur de structure, qui est l'appartenance de l'infinitif à une sous-catégorie syntaxique de la classe des verbes. L'infinitif sera, comme on l'a vu, toujours transitif direct dans les syntagmes du type (*d*), non restreint quant à la transitivité dans ceux du type (*c*). Autre diffé-

1. L'exemple d'A. Fournier sera difficilement considéré comme « normal ». Il semble plus évident encore que *lent* est impossible comme attribut d'un infinitif. Dans la mesure où la phrase ci-dessus oblige à rendre compte de cette contradiction, il faudra sans doute voir dans *long* et *lent*, au sens temporel, deux réalisations, différentes selon le contexte, d'une même unité lexicale.

rence : l'infinitif, dans (*c*), pourra être suivi d'un complément d'objet direct, alors que, dans (*d*) la transitivité du verbe est bloquée : *un homme résolu à comprendre* (*ses semblables*) ; *un homme difficile à comprendre.* Mais cette marque de différenciation disparaît bien plus facilement que la première : on peut toujours avoir affaire à un verbe transitif direct employé absolument. C'est donc l'adjectif qui constitue ici l'indicateur de structure par excellence.

La comparaison des deux structures étudiées ci-dessus permet aussi certaines conclusions quant au statut de la préposition qui relie, dans les deux cas, l'adjectif à l'infinitif complément. Sa fonction syntaxique est la même ; son contenu sémantique est nul dans les deux constructions : elle n'est en effet pas commutable avec d'autres prépositions. Son apparition se fait donc seulement au niveau des structures superficielles. Mais, à ce niveau, il y a une différence essentielle entre les deux séquences : Dans (*c*) la préposition *à* est conditionnée automatiquement par l'adjectif précédent, devant un complément (qui n'est pas nécessairement un infinitif) ; on peut donc voir dans *prêt/prêt à* deux variantes contextuelles selon que *prêt* est ou non suivi d'un complément, ou, si l'on veut, choisir *prêt à* comme forme de base, notée telle quelle dans le lexique, avec une règle d'effacement de *à* dans certains contextes. Dans (*d*) au contraire, la présence de *à* n'a rien à voir avec l'adjectif précédent ni, d'ailleurs, avec l'infinitif suivant, mais bien avec un certain type de transformation. Le statut de *à* dans *prêt à* est analogue, en fait, identique, à celui de *de* dans *capable de* ; dans *c'est facile à dire,* le statut de la préposition est analogue à celui de *de* dans la phrase impersonnelle *il est facile de dire cela* [1]. Parallèlement, le syntagme prépositionnel dont fait partie l'infinitif peut être remplacé dans (*c*) par le substitut *y*, s'il se trouve à l'intérieur d'un syntagme adjectival attribut : *Cet homme est résolu à comprendre — il y est résolu ; je le crois résolu à comprendre — je l'y crois résolu.* Cette substitution est impossible dans (*d*). La même comparaison est va-

1. Cette distinction nous paraît extrêmement importante pour l'enseignement : les prépositions automatiquement conditionnées par certains mots, gagnent à être enseignées « lexicologiquement », si l'on peut dire, c'est-à-dire, accolées aux mots qui les conditionnent ; les autres doivent être enseignées au moyen d'une règle grammaticale. Comment expliquer autrement qu'il faut mettre *à* dans *c'est facile à dire* et *de* dans *il* (*c'*)*est facile de dire cela,* alors qu'il s'agit du même adjectif et du même verbe ? Cette distinction n'est pas toujours clairement faite : un dictionnaire, comme le Robert par exemple, note, pour certains adjectifs (*facile, aisé*), la construction avec *à* + *infinitif* comme un des emplois de ces adjectifs.

lable dans le cas du syntagme prépositionnel *de dire*, complément de *capable*, où la substitution par *en* est possible (*il est capable de dire... — il en est capable*) et dans celui de la construction impersonnelle où cette substitution est impossible.

L'existence d'un rapport sous-jacent de verbe à objet entre un substantif et un infinitif suivant n'est pas propre uniquement aux séquences du type (*d*). Des syntagmes tels que *un travail à faire, des choses à dire*, impliquent un tel rapport et, partant, la même restriction sur la transitivité du verbe complément. L'interprétation sera naturellement différente puisqu'au rapport verbe-objet s'ajoute ici la notion d'obligation ; l'emploi de la préposition *à* peut s'expliquer à partir de la locution verbale *avoir à + infinitif* (= *devoir*). Par l'insertion d'un adjectif, on obtient un syntagme tout à fait similaire au type (*d*) et, éventuellement, ambigu : *un travail facile à faire* est, théoriquement du moins, susceptible de recevoir deux interprétations différentes qui seraient, approximativement : (1) *un travail qu'il est facile de faire* et (2) *un travail facile qu'il faut faire*. On constate pareille ambiguïté dans l'exemple suivant :

> Mais j'avais une vérité mauvaise à dire...
> Ch. Rochefort, *Printemps au parking*, Grasset, 1969, p. 200.

On pourrait paraphraser *j'avais à dire* (= *je devais*) *une vérité mauvaise*, ou encore, *je possédais une vérité qu'il était mauvais de dire*. L'adjectif ici ne nous est d'aucune utilité puisqu'il est compatible tant avec l'infinitif suivant, qu'avec le substantif précédent. Cependant, *la place* de cet adjectif peut être, dans une certaine mesure, révélatrice. Alors que la position de l'adjectif par rapport au substantif, dans un syntagme nominal ordinaire, est selon l'adjectif, soit nécessairement devant, soit nécessairement derrière, soit facultative, elle est toujours derrière le substantif dans les constructions du type (*d*). Ce fait confirme encore la nature superficielle du lien entre le substantif et l'adjectif dans cette sorte de séquence. Mais il y a aussi une différence syntaxique entre *un travail facile à faire* au sens (1) et le même syntagme au sens (2). Dans le premier cas, l'adjectif est un élément *indispensable* du syntagme alors que, dans le second, il est syntaxiquement superflu et peut être supprimé sans nuire en rien au rapport entre le substantif et l'infinitif complément. Une analyse en constituants immédiats de ces deux syntagmes (ou de ce syntagme unique à double interprétation) devra rendre compte de cette différence au moyen de deux arbres différents :

1)

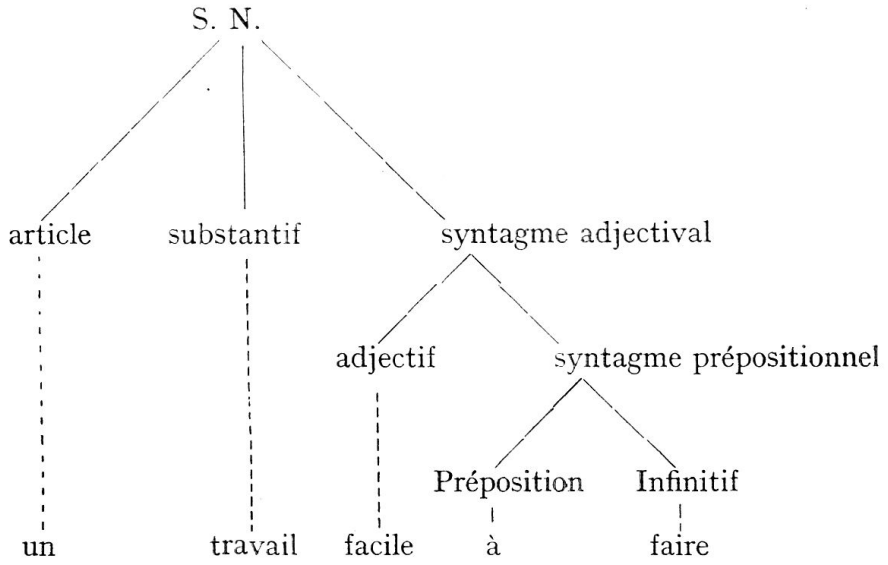

2)

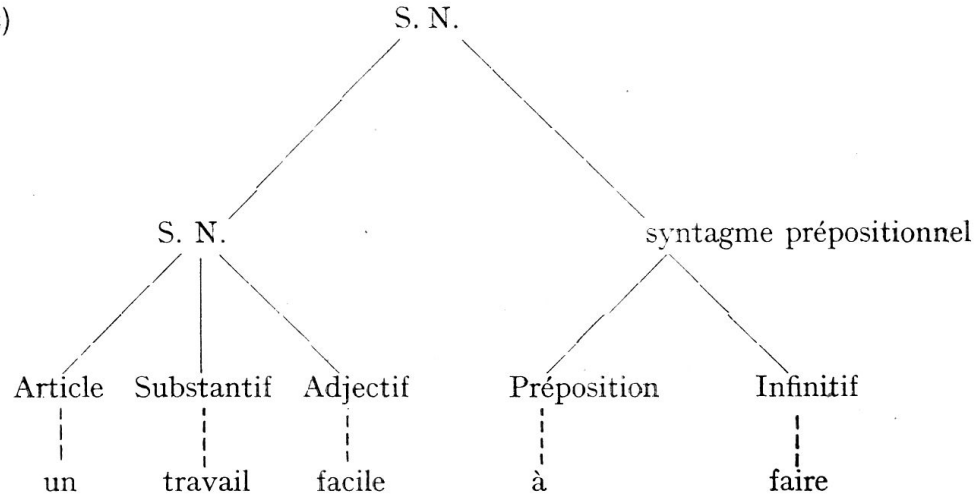

Cette différence dans le statut de l'adjectif peut éventuellement se trouver reflétée au niveau du discours. Dans (1) une pause interviendra entre *travail* et *facile*, dans (2), entre *facile* et *à faire*.

La raison de la transformation que j'ai essayé de décrire ici peut se déduire, me semble-t-il, de la modification qu'elle apporte à la phrase-source, à savoir : faire d'un des termes de cette dernière (l'objet de l'action représentée par l'infinitif) un sujet grammatical. C'est là un objectif courant dans la langue ; il s'agit au fond, d'une sorte de mise en relief, dont l'un des procédés les plus importants consiste à faire coïncider, quand cela est possible,

le thème psychologique et le sujet grammatical. Le français possède encore d'autres moyens à cet effet, entre autres le passif et l'emploi comme auxiliaire du verbe *voir* [1] (ex. : *Cet État a vu son rôle croître sans cesse*, au lieu de, *Le rôle de cet État croît sans cesse*). Dans le cas d'un enchâssement en syntagme nominal, la transformation peut devenir quasi-obligatoire, la seule autre possibilité étant alors la forme impersonnelle.

D. GAATONE.

Université de Tel-Aviv.

1. Voir à ce sujet mon article « Le rôle de *voir* dans les procédures de retournement de la phrase » in *Linguistics*, 58, juin 1970, pp. 18-29.